



Echos du Conseil municipal du 20 juin :

- Le Conseil décide de lancer la consultation d'aménageurs qui désignera l'aménageur concessionnaire de la ZAC des Coutures.
- Le Conseil accepte le principe de la dissolution du Syndicat d'aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA)
- Le Conseil décide la pose de panneaux lumineux pour sécuriser les 2 écoles et de demander une subvention au titre des amendes de police.
- Le Conseil approuve les règlements intérieurs «Cantine», «Garderie» et «Transport scolaire».
- Le Conseil apporte son soutien à la candidature de Paris à l'organisation des JO.
- L'indemnité de Conseil accordée au Comptable de la trésorerie de Mer est votée au taux de 80%.

Permanence de Maurice LEROY :

notre Député et Président du Conseil départemental sera en mairie de Ménars le

13 juillet de 16 h 45 à 17 h 45

Chaque ménarsois peut venir le consulter et passer un moment avec lui.



Etat civil :

Naissance le 31 mai de Candide MIGEON

Secrétariat de mairie : Il est ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30.

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr



Le secrétariat sera fermé les 7 et 8 juillet et du 25 juillet et 15 août inclus

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjoints

Fête du 14 juillet : La fête nationale sera célébrée à Ménars

17 h - Animation et jeux d'enfants

18 h 15 - Vin d'honneur

19 h - Buffet musical Place de Chimay

22 h 30 - Retraite aux flambeaux

23 H - Traditionnel feu d'artifice

Bal public place de Chimay

Réservation des repas **avant le 10 juillet** : À la mairie / Boucherie Froger / Boulangerie « La favorite » / Epicerie Vival

Prix du repas (un verre de boisson compris) : **Adulte : 10 €**

Enfant de 3 à 10 ans : 6 €



Etienne MAGEN, sculpteur et céramiste

nous accueillait avec Madame Magen à son atelier dans un écrin de verdure près de la gare à l'occasion des portes ouvertes des 3, 4 et 5 juin.

Il fait des fontaines, des femmes, beaucoup de femmes, le tigre, des sculptures grandes et petites, tout en lignes courbes. C'est monumental, apaisant.

Surprises, surprises. Ici, une femme géante en bois, sortie, oui, d'un tronc de cèdre. Là, des petits formats. Monsieur Magen répondait à nos questions sur son travail, les techniques, la construction d'un four de 7 m³ et son fonctionnement pour cuire ses productions géantes. Nous continuons : La créativité ? Une place pour l'art. Echanges...

L'art, cela donne du bonheur. Regarder, approcher, rêver, s'interroger, contourner et faire.

www.etienne-magen.com

tel : 02 54 46 83 44

Découvrez aussi l'Artothèque à Blois sur le site internet:

www.artotheque-valdeloire.com



Exposition sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Ménars :

Dans le cadre de la préparation du futur PLU de Ménars, une exposition sera ouverte au public
Du mardi 12 juillet 2016 au samedi 3 septembre 2016 à la mairie de Ménars

(aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie)

Cette exposition présente la manière dont la Commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire. Ces orientations sont particulièrement importantes pour les zones qui restent à urbaniser et pour l'aménagement de la zone des coutures. Les zonages prévus pour chaque parcelle y sont aussi précisés.



Photo des anciens en 1986

Certains n'arrivaient pas à mettre un nom sur les visages de cette photo parue dans le bulletin annuel.

Voici de quoi retrouver chacun sur la photo.



- | | | |
|---------------------------|------------------------------|----------------------------|
| 1 - Roger Régnier | 18 - Robert Letourneur | 35 - Germaine Plazen |
| 2 - Charles Maurin | 19 - Geneviève Desenfant | 36 - Suzanne Gilles |
| 3 - Henri Simonnet | 20 - Jeannine Orsetti | 37 - Jacques Gilles |
| 4 - Robert Jubin | 21 - Raymonde Simonnet | 32 - Marie-Louise Poulain |
| 5 - Pierrette Letourneur | 22 - Jeanne Souchu | 39 - Madeleine Sangleboeuf |
| 6 - Andrée Jubin | 23 - Jeannine Rigault | 40 - Gisèle Martin |
| 7 - Jacqueline Rochereuil | 24 - Yvonne Néret | 41 - Suzanne Gaudard |
| 8 - Roland Rochereuil | 25 - Jacqueline Gaucher | 42 - Henriette Bauchamp |
| 9 - Didier Bauchamps | 26 - Yvette Renault | 43 - Marie-Louise Harry |
| 10 - Yvette Guillot | 27 - Monique Froger | 44 - Maria Palesczka |
| 11 - Albert Guillot | 28 - Jeanne Guilbert | 45 - Jeanne Ollivier |
| 12 - Fernand Rigault | 29 - Yvonne Régnier | 46 - Alice Lucquiaud |
| 13 - Paul Néret | 30 - Cécile Masson | 47 - Gaston Doucet |
| 14 - Gaston Corjon | 31 - Reine Gérrier | 48 - Jean Sangleboeuf |
| 15 - Guy Renault | 32 - Cousine de Mme. Cordier | 49 - Gaston Gaucher |
| 16 - Andrée Corjon | 33 - Carmen Cordier | |
| 17 - Catherine Turek | 34 - Suzanne Doucet | |

Roger Régnier, Suzanne Doucet et Marie-Louise Poulain sont frères et sœurs.

Alice Lucquiaud est la mère de Mme. Brossier

Reine Gérrier et Yvonne Régnier sont sœurs

Paul et Yvonne Néret sont des cousins de Jeannine Rigault (côté Lahaie)

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECEN- SEMENT

QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
RÉGION NORD-OUEST

Le centre du service national d'Orléans

☎ 02 38 65 21 32

csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

L'Amicale ménarsoise vous invite au CLUB DE JEUX

Mercredi 6 juillet à 14 h 30
Mercredi 3 août à 14 h 30

Mercredi 20 juillet à 14 h 30
Mercredi 17 août à 14 h 30

En salle des Charmilles



Activités ASLM : Pendant la période estivale, les activités proposées par l'ASLM sont suspendues, pour être relancées à la rentrée.

Les informations concernant leur reprise vous seront communiquées dans les prochains Echos.

D'ici là, passez de bonnes et agréables vacances. A bientôt.

Tennis : Pendant l'été, profitez de notre court de tennis. Contactez Karl LANGREBE au 02 54 46 82 36 pour connaître les modalités d'utilisation et obtenir votre badge.



Offices religieux :

Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.

15 août à 10 h 30 : messe à Marolles.



Les urgences médicales:

PHARMACIES

Appeler le **3237** Identifiez votre commun

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le **02 41 48 21 21**

Visite guidée de l'église :

Le dimanche 3 juillet à 15 h

Monsieur Alain Plazen animera une visite guidée de l'église de Ménars.



Le **Xylocope violet** est un insecte, ami des jardiniers. Il s'agit d'une des espèces d'abeilles. Elle est nommée abeille charpentière. C'est la plus grosse de nos abeilles. Les adultes, massifs, mesurent jusqu'à 3 à 5cm d'envergure. Le corps, entièrement noir, avec des reflets bleu métallique, est couvert de poils. Les ailes membraneuses sont translucides avec une tendance au violet. Son vol est rapide. Il vient butiner dans nos jardins au printemps, été, automne.

Bien qu'ils ne soient pas xylophages (mangeurs de bois), leurs robustes mandibules leur permettent de construire leur nid dans du bois. Le nid se compose de plusieurs galeries parallèles débouchant sur une ouverture unique¹. Cet insecte prend soin de fermer l'entrée du nid par une petite boule qui ressemble à du coton. Ils représentent un risque pour les charpentes. On repère les nids par la présence de petits tas de copeaux au sol à l'aplomb des nids. Les galeries peuvent contenir des logettes pour le développement des larves : au printemps, quelques dizaines d'œufs y sont pondus (un par logette), et après éclosion, les larves se nourrissent d'un mélange de pollen et de nectar, déposé par la femelle dans chaque logette lors de la ponte. Les larves, blanc cassé, mesurent de deux à trois centimètres. Habituellement, ils s'attaquent au bois tendre ou vermoulu, plus rarement à des bois sains, traités et peints. Leur nombre semble augmenter. Cette augmentation soudaine de leur population serait due au réchauffement climatique. La femelle possède un dard mais n'est absolument pas agressive.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											S
3											
4								R			
5		A								N	
6											
7											
8											
9				E				M			
10											
11											

Horizontalement : 1/ Travaux au collège - Réfutation 2/ Vallée maritime - Pronom 3/ Règle - Occupation 4/ Duper 5/ Rayon de lumière - Avec « Nota » pour indiquer 6/ Marque pour localiser 7/ Zéro ! - Peu élevé 8/ Flottant dans l'air 9/ Champignon - Crêpe asiatique - Sur la Tille 10/ Plantigrade - Pré-adulte 11/ Dès potronminet - Partie de poème - Négation

MOTS CROISES

Verticalement : A/ Despote - Cépage B/ Espace vert - Abimé C/ Fille de Londres - Récipient qui peut être pourri D/ Irisée - Pas beaucoup E/ Permet de choisir - Vieux supplice - Pour un « rancart » F/ Partie sans valeur d'une pierre - petite baie peu profonde G/ Bouts de queue— Lettre scandinave H/ Matière fossile en zone humide - Tas I/ Célèbre choco J/ Esbroufe K/ Arrivée -

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	O	R		S	O	U	L	A	R	D	E
2		E	C	O		T	R	I		O	
3	P	A	L		V	I		R	A	M	E
4	L		E	C	O	L	E		R	O	T
5	A	B	R	I		I	L	O	T		R
6	G		C	R	E	T		P		N	E
7	I	F		R		E	L	E	V	E	
8	A		O	U	R	S		A		T	E
9	I	L		S	A		A	B	C		T
10	R	I	O		P	O	I	L	E	R	A
11	E	T	R	E		C	L	E		E	L